

## Précieuses sources orales

Florence Descamps

*Les Préfets dans la modernisation de la France* : voici un titre à la fois éprouvé et stimulant. De fait, la notion de « modernisation » est une *construction* éminemment historique et historiographique, à une double échelle temporelle.

C'est d'abord une séquence chronologique bien particulière – de la fin des années 1940 au début des années 1970, de Jean Monnet à Jacques Chaban-Delmas – ; une séquence qui coïncide avec l'âge d'or du commissariat général au Plan et du Fonds de modernisation et d'équipement à la direction du Trésor au ministère des Finances (de François Bloch-Lainé à Jean Saint-Geours), une séquence qui correspond à peu de choses près à la croissance des « Trente Glorieuses » de Jean Fourastié<sup>1</sup> ; une séquence où se déploie une action publique volontariste, gouvernementale et administrative, d'abord pour assurer la Reconstruction, puis pour « répartir les fruits de la croissance » et enfin, pour conduire de façon rationalisée le développement social et culturel de la France. C'est aussi une séquence bien datée historiquement où se déploie un discours bien particulier, celui de la « modernisation », celui d'une génération de hauts fonctionnaires, qui dans l'après-1945 ont voulu rompre avec la pensée et les pratiques de l'entre-deux-guerres, ont construit un *référentiel* modernisateur et s'en sont fait les porteurs et les défenseurs sur plusieurs décennies<sup>2</sup>.

À une seconde échelle, c'est une construction éminemment mémorielle et historique, qui a fait l'objet d'investissements croisés, tant de la part des administrateurs eux-mêmes sous forme de mémoires, de souvenirs ou de témoignages oraux (Pierre Uri, François Bloch-Lainé, Jean Monnet, Jean Saint-Geours, Étienne Hirsch, Robert Marjolin, Simon Nora, Jean Serisé, etc.<sup>3</sup>), que

1. Jean Fourastié, *Les Trente Glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979.

2. Gabriel Ardant, *Technique de l'État, De la productivité du secteur public*, Paris, PUF, 1953; Maurice Lauré, *Traité de politique fiscale*, Paris, PUF, 1957 (l'invention de la TVA); Pierre Massé, *Le Choix des investissements, critères et méthodes*, Paris, 1959; *Le Plan, ou l'Anti-hasard*, Paris, 1965; *Les Dividendes du progrès*, Paris, 1969; Claude Gruson, *Origines et espoirs de la planification française*, Dunod, 1968; Jacques Lesourne, *Technique économique et gestion industrielle*, Paris, Dunod, 1958 et *Calcul économique*, Paris, Dunod, 1964, rééd. 1972, etc.

3. Pierre Uri, *Pour gouverner*, Paris, Laffont, 1967; François Bloch-Lainé, *Profession fonctionnaire*, Paris, 1976; Jean Monnet, *Mémoires*, Paris, Fayard, 1976; Jean Saint-Geours, *Pouvoir et finance*, Paris, Fayard, 1979; Jean Serisé, *Défense de la raison politique*, Paris, Julliard, 1982; Robert Marjolin, *Le Travail d'une vie*, Paris, Robert Laffont, 1986; Simon Nora, « Servir l'État. Entretien avec Marcel Gauchet », *Le Débat*, n° 40, 1986; Étienne Hirsch, *Ainsi va la vie*, Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 1988. On notera que ces personnages appartiennent majoritairement au milieu des hauts fonctionnaires des Finances et du Plan. Pour compléter, François Fourquet, *Les Comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du plan*, Paris, éditions Recherches, coll. « Encres », 1980, ouvrage composé à partir de témoignages de hauts fonctionnaires « modernisateurs ». Sur ce référentiel modernisateur, Brigitte Gaïti, « Les modernisateurs dans l'administration d'après-guerre l'écriture d'une histoire héroïque », *Revue française d'administration publique*, n° 102 (2002/2), p. 295-306.

des sociologues ou des politistes (Stanley Hoffmann lui-même), jusqu'à ce que les historiens économiques s'en saisissent à leur tour, épaulés par les historiens de l'État et de ses politiques publiques sectorielles<sup>4</sup>. Ont été ainsi analysées les politiques industrielles, les politiques agricoles et agronomiques, les politiques aéronautiques et aérospatiales, les politiques d'armement et la programmation militaire, les politiques énergétiques (charbon, pétrole, nucléaire), les politiques patrimoniales et culturelles, les politiques d'éducation nationale et des universités, les politiques du logement, les politiques de transport (chemins de fer, autoroutes, marine marchande), les politiques de la recherche (médicale et non médicale), les politiques de la jeunesse et des sports, les politiques d'équipement (téléphone, informatique), mais aussi les politiques fiscales, etc. À l'occasion de ces différents chantiers sectoriels, largement soutenus par les comités d'histoire ministériels des années 1990 et 2000, ont été identifiés et mis en avant des groupes de « modernisateurs », qu'il s'agisse d'administrateurs, d'ingénieurs, de militants syndicaux, de chefs d'entreprise, d'agriculteurs, de savants, de médecins, d'intellectuels, de chercheurs, d'administrateurs culturels ou d'architectes<sup>5</sup>...

Alors, les préfets appartiennent-ils (ou non) à cette grande famille des modernisateurs de la France et des Trente Glorieuses ? Leurs récits nous disent-ils quelque chose de « la modernisation » de la France et de son déploiement ? Ont-ils réalisé ou participé à des actions qui puissent être qualifiées de « modernisatrices » ? Et si oui, selon quels critères et dans quels champs d'intervention ? Ont-ils été des acteurs, des porteurs et des auteurs de ce *référentiel modernisateur* ? Sont-ils des contributeurs de cette *mythologie* héroïque de la France de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> République, qu'elle soit mendésiste, gaullienne, pompidolienne ou chabaniste ?

Pour répondre à cette question, après les archives primaires qui viennent de nous être présentées, nous nous tournerons vers les témoignages oraux collectés et archivés depuis plus d'une trentaine d'années, une source secondaire, rétrospective, fabriquée dans un objectif scientifique, « pour l'historien du futur » comme disait Guy Thuillier<sup>6</sup> et comme l'a développé dans son rapport d'enquête Dominique

4. Cf. le colloque organisé par la FNSP en décembre 1981, *La France en voie de modernisation. 1944-1952*, Colloque de la Fondation nationale des sciences politiques, 4-5 décembre 1981, p., suivi des travaux d'Emmanuel Chadeau (« Les modernisateurs de la France et l'économie du xx<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de l'IHTP*, n° 9, 1982), de Jean Bouvier et François Bloch-Lainé (*La France restaurée, 1944-1954. Dialogue sur les choix d'une modernisation*, Paris, Fayard, 1986), de ceux d'Henry Rousso (*De Monnet à Massé : Enjeux politiques et objectifs économiques dans le cadre des quatre premiers plans, 1946-1965*, actes de la table ronde tenue à l'IHTP les 24 et 25 juin 1983, Paris, éditions du CNRS, 1986) puis de Michel Margairaz (*L'État, les finances et l'économie. Histoire d'une conversion 1932-1952*, Paris, CHEFF, 1991).

5. Voir les publications de ces divers comités d'histoire depuis trente ans (colloques, actes de séminaires, thèses, colloques et numéros de revue) et plus particulièrement celles du Comité pour l'histoire économique et financière, celles du Comité d'histoire du ministère de la Culture et celles de l'Institut Georges-Pompidou.

6. Caritey Jacques, alias Guy Thuillier, « Pour la création d'archives orales », *La Gazette des archives*, n° 92, 1976, p. 28-32 ; « Archives et mémoire de la nation : pour une politique des archives orales », *Revue administrative*, n° 246, décembre 1988 ; « Pour une prospective de l'histoire administrative contemporaine », *Le Mouvement social*, n° 157, octobre-décembre 1991, p. 71-84.

Schnapper en 1980 lors de la clôture du chantier des archives orales en vue de l'histoire de la sécurité sociale<sup>7</sup>, cette sécurité sociale qui constitue précisément une innovation majeure de l'après-1945 et une modernisation-extension accélérée de l'État-Providence en coopération avec les partenaires sociaux.

Dans cette communication, nous nous intéresserons principalement aux corpus d'archives orales constituées par l'Association du corps préfectoral entre 1998 et 2012 en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, tout en soulignant que d'autres institutions productrices d'archives orales possèdent elles aussi des interviews de préfets, ce qui illustre la transversalité des parcours de préfets, généralistes avant toute chose. Faute de temps, nous nous contenterons dans un premier temps de présenter et de survoler ces corpus, sans entrer dans une analyse détaillée des contenus, ce qui exigerait une recherche approfondie de la part d'un/une spécialiste de l'histoire préfectorale<sup>8</sup>. Dans un second temps, nous tenterons de dégager les thématiques qui pourraient dessiner une « modernisation » de la France selon les préfets, tels qu'elles surgissent dans ces archives orales du tournant des années 2000, et de faire une typologie des différents préfets interviewés.

En préambule, on notera d'emblée que les archives orales dont nous allons parler ne sont pas des enquêtes directement consacrées à « la modernisation de la France », ce qui aurait pu être un axe pertinent d'étude, mais ce thème n'a pas été retenu à l'époque. Quoi qu'il en soit, nous considérons que les corpus oraux archivés, même ordonnés à d'autres fins de recherche, peuvent faire l'objet de (ré)utilisations scientifiques variées<sup>9</sup>, à l'instar de toutes les archives dès lors que leurs conditions de production sont connues et documentées, comme l'a souligné Marc Bloch dans *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien* recommandant de savoir faire parler les documents « malgré eux » et « contre leur gré »<sup>10</sup>.

7. Dominique Aron-Schnapper et alii, *Histoire orale ou archives orales? Rapport d'activité sur la constitution d'archives orales pour l'histoire de la sécurité sociale*, Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 1980.

8. Pour une première présentation de ces enquêtes orales auprès des préfets, Florence Descamps, « De la patrimonialisation de la parole à la patrimonialisation de la mémoire. Mémoires institutionnelles, mémoires de corps. Le cas des archives orales du corps préfectoral en France, de Louvain », in F. Hireaux (dir.), *Les Archives audiovisuelles. Politiques et pratiques dans la société de l'information*, Bruylant-Académia, Louvain la Neuve, 2009, p. 52-68.

9. Florence Descamps et Florence Weber, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber, animé par Bertrand Müller », *Genèses*, n° 62, 2006, p. 93-109; Gilles Laferté, « Des archives d'enquêtes ethnographiques pour quoi faire? Les conditions d'une revisite », *Genèses*, n° 63, 2006, p. 25-45; Christian Topalov, « Histoires d'enquêtes. Londres, Paris, Chicago (1880-1930) », *Sociologie*, vol. 8, n° 2, 2017, p. 241-243. Gilles Laferté, Paul Pasquali et Nicolas Renahy (dir.), *Le Laboratoire des sciences sociales. Histoires d'enquêtes et revisites*, Paris, Raison d'Agir, 2018.

10. Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1993.

## Récits et témoignages de préfets de la France des Trente Glorieuses

### *Les trois campagnes de l'Association pour l'histoire du corps préfectoral*

L'Association pour l'histoire du corps préfectoral, en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, a successivement mené trois campagnes de collecte d'archives orales, dans deux contextes différents, mais selon une inspiration à peu près similaire. En voici une très succincte présentation.

#### *La campagne 1997-1998*

La première campagne s'inscrit dans la dynamique de la préparation du bicentenaire du corps préfectoral, qui a elle-même donné lieu en 1995 à la création d'un comité d'organisation et d'un comité scientifique, auxquels la Mission des archives nationales du ministère de l'Intérieur a été étroitement associée, ainsi que les Archives nationales qui ont tenu à l'occasion de cet anniversaire une exposition historique rue des Francs-Bourgeois en 2000<sup>11</sup>. À cet égard, il faut souligner le rôle qu'a joué dans le comité scientifique Guy Thuillier<sup>12</sup>, membre de la Cour des comptes, historien de l'administration du XIX<sup>e</sup> siècle et du premier XX<sup>e</sup> siècle, cofondateur d'une première série de comités d'histoire ministériels dans les années 1980 (sécurité sociale, Électricité, Finances, Industrie, chemins de fer) et promoteur zélé des archives orales partout où il a siégé. Ces comités d'histoire, qui se multiplient dans les années 1990<sup>13</sup>, se lancent dans la constitution de collections thématiques et rationalisées de témoignages oraux à caractère scientifique, pédagogique, commémoratif ou culturel (sécurité sociale, Électricité, Finances<sup>14</sup>, Industrie, Culture, Équipement, Travail, Jeunesse et

11. *Les Préfets. Deux siècles au cœur de l'État 1800-2000*, Catalogue de l'exposition, Paris, La Documentation française, 2000, 21 pages (plan de l'exposition consultable en ligne) <http://www.archives.cg19.fr/telechargements/Les%20pr%C3%A9fets,%20deux%20si%C3%A8cles%20au%20cœur%20de%20l'État.pdf>.

12. Jacques Caritey, « Comment étudier l'histoire du corps préfectoral au XIX<sup>e</sup> siècle dans un département? », *La Revue administrative*, n° 276, 1993, p. 615-618; Guy Thuillier et Vincent Wright, « Note sur les sources de l'histoire du corps préfectoral (1800-1880) », *Revue historique*, 1975, t. 253/1, p. 139-154.

13. Sur cette vague de créations et sur l'action des comités d'histoire, Florence Descamps, « Les comités d'histoire ornements inutiles ou nouveaux acteurs de la recherche? », *Études et documents X*, Paris, CHEFF, 1999, p. 481-542; *Guide des comités d'histoire et des services historiques*, Paris, SIG, 1999, réédition avec S. Cœuré, 2002; « Les comités d'histoire ministériels en France et l'histoire de l'État des années 1970 à nos jours. Une expérience d'ingénierie historique », in M. Mangenot et S. Schirrmann (dir.), *Les Institutions européennes font leur histoire. Regards croisés soixante ans après le traité de Paris*, Bruxelles, PIE, Peter Lang, 2012, p. 93-111; « Les comités d'histoire des ministères et l'histoire de l'État : une exception française? », in J. M. Eyméri-Douzans et G. Bouckaert (dir.), *La France et ses administrations. Un état des savoirs*, Bruxelles, Bruylant, 2013, p. 83-102; « Comités d'histoire et commémoration : liaisons dangereuses ou dynamique d'opportunité? », *Gazette des archives*, « Commémorer », n° 236, 2014-4, p. 51-63.

14. Pour le cas particulier du ministère des Finances, Florence Descamps, « Les archives orales du Comité pour l'histoire économique et financière ou la fabrication d'une source », *Études et Documents III*, 1991, CHEFF, p. 511-531; « Une contribution à l'histoire du plan Marshall : la mémoire des hauts fonctionnaires », *Actes du colloque Le Plan Marshall et le relèvement économique de l'Europe*, Paris, CHEFF, 1993, p. 787-794; « Mémoire orale et mémoire écrite au ministère des Finances », in « De la série à l'individu. Archives du personnel et archives orales », *La Gazette des Archives*, n° 198, juin 2005, p. 73-92.

sports, INRA, ONIC, chemins de fer, armement, etc.<sup>15</sup>). Les projets d'archives orales du Comité du bicentenaire du corps préfectoral prennent donc place dans cette filiation, avec un léger décalage par rapport aux pionniers. Ce « retard » peut s'expliquer par différents motifs : un contexte politique et judiciaire peu propice, du début des années 1980 jusqu'à la fin des années 1990, avec les affaires politico-judiciaires Bousquet, Leguay, Touvier et Papon concernant les responsabilités de l'État français dans les crimes de Vichy ; l'absence de comité d'histoire unique à l'échelle du ministère de l'Intérieur regroupant les représentants du corps préfectoral et les instances policières et l'impossibilité de coordonner une politique scientifique commune<sup>16</sup> ; la volonté de l'Association du corps préfectoral de conserver la maîtrise des commémorations, du fait même qu'elle a précisément la mission d'entretenir l'esprit de corps et la mémoire de l'institution préfectorale (cf. le rôle de Paul Bouteiller et de Jean-Emile Vié, la tradition mémorialiste des préfets, la place de la revue *Administration*) ; enfin, son souhait de garder la main, en dépit d'un compagnonnage ancien avec des historiens universitaires tels que Jean Tulard ou Vincent Wright, sur la programmation historique des célébrations du Bicentenaire (cf. l'existence de préfets historiens de la « Maison » tels que Paul Bouteiller, René Bargeton<sup>17</sup> ou plus récemment Jean-Yves Lallart<sup>18</sup>)... Quoi qu'il en soit, en 1995, la demande de création d'archives orales émane principalement de l'instance scientifique du Comité du bicentenaire et la réalisation, pilotée par la direction générale de l'administration, échoit finalement à la Mission des archives nationales (Jean-Pierre Defrance, conservateur du patrimoine), qui fait appel au DEA d'histoire de Sciences Po Paris pour la ressource humaine (deux étudiants intervieweurs) et à mes services pour quelques séances de formation<sup>19</sup>. En parallèle, une première liste de préfets est mise au point par le cabinet de la direction générale de l'administration, en lien avec l'Association du corps préfectoral, selon des critères indéterminés. Compte tenu des travaux du Comité du bicentenaire<sup>20</sup>, il semblerait que les axes retenus aient été, d'une part, l'interview des « grandes

**15.** Florence Descamps, *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone, De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, CHEFF, 2001, 2005, consultable en ligne <http://books.openedition.org/figpde/104>.

**16.** Sur les archives orales de la police dans la même période, Jean-Marc Berlière et René Lévy (dir.), *L'Historien, le sociologue et le témoin. Quand des policiers se mettent à table*, colloque organisé à la BNF les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2007, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2010.

**17.** Cf. René Bargeton, *Dictionnaire biographique des préfets : septembre 1870-mai 1982*, Paris, Archives nationales, 1994.

**18.** Jean-Yves Lallart, *Histoire du corps préfectoral. De Napoléon à nos jours*, Le Coudray-Macouard, Feuillage, DL Édition, 2017.

**19.** Je viens tout juste d'entrer en 1997 à l'École pratique des hautes études où en tant que maître de conférences j'assure un enseignement méthodologique sur l'histoire orale et les archives orales, suite à mon expérience au ministère des Finances entre 1988 et 1994.

**20.** Les archives du Comité du bicentenaire de la création du corps préfectoral sont consultables aux Archives nationales sous la cote 20030435 art. 1-6 (voir présentation en ligne de ce versement [https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/in/consultationIRaction?irlid=FRAN\\_IR\\_010399](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/in/consultationIRaction?irlid=FRAN_IR_010399)).

figures du corps préfectoral » dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle et, d'autre part, celle des responsables de l'Association du corps préfectoral. L'inspiration peut être qualifiée d'essentiellement corporatiste.

Un premier corpus de 13 témoignages est réalisé en 1997-1998<sup>21</sup>, divisé en deux sous-groupes de préfets : sept nés dans les années 1910 et cinq dans les années 1920, auxquels s'ajoute un préfet né dans les années 1930. On y retrouve principalement des témoins survivants de la Libération et des débuts de la IV<sup>e</sup> République et des témoins des débuts de la V<sup>e</sup> République, c'est-à-dire les témoins des deux grands changements de régime de l'après-guerre. Ce premier corpus recouvre une durée totale de 138 heures 15 min ; soit 11 heures en moyenne par préfet, de 4 heures à 19 heures. La méthode choisie à l'époque est celle du récit autobiographique, sans véritable limitation de temps. Les deux étudiants intervieweurs remettent à la fin de leur mission les enregistrements, les fiches chronothématiques attachées à chaque entretien, ainsi qu'un rapport d'enquête où ils présentent les contenus historiques des enregistrements<sup>22</sup>.

#### *La campagne 2004-2005 et la campagne 2006-2013*

Sept ans plus tard, le projet resurgit et va donner lieu à deux autres campagnes qui s'enchaînent sans interruption, mais n'aboutissent que partiellement. Ces collectes s'accompagnent d'un projet de création d'un comité d'histoire du corps préfectoral qui fait long feu, mais finit par être créé en novembre-décembre 2011. Paradoxalement, c'est à cette époque que la collecte d'archives orales s'enlise. Quoi qu'il en soit, en 2004-2005, le souhait de l'Association du corps préfectoral, qui est désormais demandeuse et commanditaire, est de poursuivre la constitution d'archives orales pour le corps préfectoral, de façon systématique, rationalisée et étalée dans le temps ; sous la direction de Jean Fuerxer, sous-préfet, une première liste de noms est élaborée. L'objectif initial est de constituer un corpus de 50 récits biographiques de préfets, avec un rajeunissement progressif des témoins, tout en restreignant la durée des entretiens à 6 heures d'enregistrement par personne, ce qui mécontente certaines personnalités désireuses de se livrer à une relecture approfondie de leur carrière<sup>23</sup>.

21. Liste 1 (13 préfets) : P. Bouteiller (1921, +), G. Carrère (1925, +), J. Clauzel (1924, +), M. Diebolt (1912, +), M. Doublet (1914, +), B. Gérard (1932, +), R. Jacquet (1911, +), L. Lanier (1919, +), R. Morice (1921, +), O. Philip (1925, +), J. Riolacci (1900, +), A. Stirm (1911, +) et J. Taullelle (1914, +).

22. Thomas Caudron et Olivier de Lagarde, *Rapport final sur le module expérimental d'archives orales sur le corps préfectoral (septembre-décembre 1997)*, 31 pages, Mission des archives nationales, ministère de l'Intérieur.

23. De fait l'évocation des postes successifs occupés par un préfet, ainsi que la restitution de l'environnement territorial, politique et social dans lequel le préfet s'insère, ne peut être éludée sans risque de superficialité. Maurice Grimaud ignorera cette consigne limitative et s'inspirera en partie de l'entretien conduit par son « intervieweuse » Aude Terray pour écrire ses mémoires : *Je ne suis pas né en mai 68 – Souvenirs et carnets 1934-1992*, Paris, Tallandier, 2007.



La campagne s'organise en deux temps. Une première opération d'urgence se déroule en 2004-2005 auprès des derniers préfets des années 1910, nés pendant ou juste avant la Grande Guerre et témoins de la Libération<sup>24</sup>, avec Aude Terray, docteur en histoire, ancienne chargée de recherches du Comité pour l'histoire économique et financière de la France au ministère des Finances. Ce corpus constitué en urgence compte cinq préfets, pour 32 h 30 d'enregistrement, soit 7 heures en moyenne par témoin.

Un an plus tard, sur l'initiative de l'Association du corps préfectoral et l'impulsion de ses principaux responsables, Jacques Corbon puis Alain Ohrel, en partenariat avec l'École pratique des hautes études, une troisième campagne est lancée sous ma direction en 2006-2007, poursuivie en 2008-2010 et prolongée jusqu'en 2012-2013. A cette occasion, se met en place une collaboration étroite avec la Mission des archives nationales (*cf.* son conservateur François Giustiniani puis son successeur Sylvain Manville) ; une dérogation spécifique est octroyée à l'équipe d'archives orales qui, dans le respect du Code du patrimoine, est autorisée à accéder au dossier de personnel du préfet pour préparer l'entretien, sur le modèle des archives orales des services historiques des armées. L'intérêt historique des dossiers de personnel n'est plus à démontrer (informations biographiques, sociologiques, administratives, géographiques, territoriales, politiques, économiques, etc.) et le va-et-vient entre cette source primaire et le témoignage *a posteriori* s'en trouve considérablement enrichi. Une liste des 30 préfets à interviewer est établie au fil des mois par l'Association du corps préfectoral, qui procède en commençant par les plus âgés (critère de l'urgence démographique), puis par ordre de départ en retraite. Ces derniers sont contactés par lettre, à la signature du secrétariat général du ministère de l'Intérieur. Il n'y a pas de démarche d'analyse et de construction du corpus, ni de représentativité ni d'échantillonnage ; les plus « petits » sont parfois laissés de côté, les plus importants sont contactés en priorité, sans que les critères « petits préfets » ou « grands préfets » (préfets de région ?) ne soient définis explicitement.

À l'origine, le comité de pilotage de l'Association du corps préfectoral souhaitait sélectionner des axes thématiques transversaux de questionnement, mais cette orientation est finalement abandonnée au profit d'une approche chronologique, depuis la Libération jusqu'à l'alternance de 1981, en passant par la Reconstruction, la guerre d'Algérie et Mai 68. Le comité de pilotage détermine les « temps forts » de la carrière de chacun des préfets sélectionnés (par exemple, la guerre d'Algérie, la région parisienne, l'outre-mer ou l'aménagement du territoire, etc.). La difficulté à déterminer des axes thématiques est sans doute venue du fait qu'il n'y avait pas d'exploitation immédiate envisagée (par exemple un colloque sur la

24. Liste 2 (5 préfets) : J. Brachard (1917, +), M. Grimaud (1913, +), J. Morin (1916, +), J. Pelissier (1917, +), J.-E. Vié (1915, +).

« modernisation » !), ce qui a incité à ouvrir la focale le plus largement possible et à revenir à la méthode du *récit de carrière*, jugé plus englobant et plus informatif. Quatre questionnements structurants sont néanmoins retenus : 1<sup>o</sup> Qui sont les préfets et comment devient-on préfet (analyse prosopographique et sociologique du corps préfectoral, l'entrée dans la carrière) ? 2<sup>o</sup> La carrière des préfets (ou « le préfet dans tous ses états », analyse curriculaire des étapes de la carrière, entre postes territoriaux, cabinets ministériels, administrations centrales et « postes de débouchés ») ; 3<sup>o</sup> Les métiers du préfet et son travail au quotidien<sup>25</sup> ; 4<sup>o</sup> Le préfet face à l'événement historique (par exemple, l'Occupation, la Libération, la guerre d'Algérie, Mai 1968, les lois de décentralisation, etc.). La durée d'un entretien type est de 8 heures en moyenne, soit quatre ou cinq rencontres, mais atteint parfois la dizaine d'heures comme dans la première campagne de 1997-1998. Une équipe d'intervieweurs est constituée, composée d'abord d'historiens généralistes puis de politistes. Dans cette double phase, le corpus de témoins 2006-2013 connaît un net rajeunissement, même si on compte encore 6 préfets nés dans les années 1910. Les autres sont principalement nés dans les années 1920, avec deux témoins nés dans les années 1930<sup>26</sup>.

### Réflexions provisoires

Quelles remarques transversales peut-on faire sur ces trois corpus préfectoraux successifs, constitués *grosso modo* sur une dizaine d'années – entre 1997 et 2008<sup>27</sup> ? Au final, cela représente un total de 40 préfets interviewés (368 heures d'enregistrement), dont 18 sont nés dans les années 1910, 19 dans les années 1920 et 3 dans les années 1930. Deux « cohortes » bien distinctes, pour lesquelles la Libération et surtout le passage par l'Algérie (25 sur 40 sont concernés directement) s'avèrent des événements marquants. La méthode adoptée pour les trois corpus est en définitive celle du *récit de carrière*. En effet, le déroulement de carrière des préfets présente des traits spécifiques par rapport à celui d'autres hauts fonctionnaires, plus sédentaires ou dotés de profils d'experts (comme aux Finances), et

25. Pour une réflexion sur le métier de préfet, Pierre Karila-Cohen « Maupas, ou le métier de préfet : réflexion sur le fonds 607AP », *Histoire, économie & société*, n° 2, 2015, p. 42-54.

26. Liste 3 (22 préfets) : G. Abadie (1924, +), J.-C. Aurousseau (1929), C. Bussière (1928), P. Camous (1922, +), C. Charbonniaud (1925), J. Chevance (1929, +), J. Corbon (1929, +), H. Coury (1928, +), M. Denieul (1926, +), A. Diefenbacher (1915, +), F. Graeve (+), J. Juillet (1918, +), J. Lenoir (1918, +), B. Mailfait (1929, +), P. Masson (1920, +), P. Mestre (1927, +), R. Moreau (1918, +), R. Pandraud (1928, +), J. Paolini (1921, +), L. Vochel (1919, +), J. Perrilliat (1932), B. Grasset (1933). Total : 22 préfets interviewés, pour 197 heures d'enregistrement, soit 9 heures en moyenne, de 1 h 50 à 18 h. Parmi ces préfets, deux sont des hommes politiques et d'anciens ministres (P. Mestre et R. Pandraud) ; ils ont été interviewés principalement sur la partie préfectorale de leur carrière.

27. Il serait utile de se pencher sur le contexte historique et politico-administratif de ces campagnes d'archives orales pour déterminer quel en est le « régime de mémorialité ». Sur cette question, Florence Descamps, *Archiver la mémoire. De l'histoire orale au patrimoine immatériel*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2019 ; ou « Témoignages, histoire et mémoire : la fécondité du concept de régime de mémorialité », consultable en ligne sur les Carnets de la Phonothèque de la MMSH <https://phonothèque.hypotheses.org/30818>.



s'est avéré un élément structurant de ce corps, et donc un élément saillant des récits et des discours produits par les préfets. De l'ensemble des témoignages, six séquences historiques se dégagent : Vichy et la Libération ; la séquence algérienne au sens large ; la première V<sup>e</sup> République gaullienne et pompidolienne ; Mai 68 ; de façon moins dense, les années Giscard et la séquence 1981-1982 pour l'alternance et la réforme de la décentralisation. Comme nous l'avons dit, il n'y a pas en tant que tel de questionnement direct sur « la modernisation », mais les récits couvrent largement la période des Trente Glorieuses et rendent compte des dynamiques de l'époque. Les témoignages ont été déposés aux Archives nationales et sont consultables selon les dispositions légales et réglementaires (Code du patrimoine, Code de la propriété intellectuelle, Code civil, etc.)<sup>28</sup>.

Avant d'oser esquisser une analyse des contenus de ces archives orales, il convient de rappeler que d'autres corpus de récits de préfets existent et sont accessibles à Paris.

#### *Récits de préfets présents dans d'autres institutions*

Nous n'avons pas dans ce petit tour d'horizon de prétention à l'exhaustivité : certains récits de préfets ont pu nous échapper (les archives orales de l'OFPRA ou de la SNCF par exemple) et surtout, d'autres archives orales sont sans doute en cours de constitution, susceptibles de mobiliser des récits de préfets comme le comité d'histoire de la Société du Grand Paris, le comité d'histoire de l'Équipement, le comité d'histoire de la Cour des comptes ou encore la campagne d'archives orales en cours sur le ministère de la Coopération.

#### *Les fondations politiques*

Les fondations vouées à un homme politique, souvent animées par les « entourages » des ministres – parmi lesquels on trouve nombre de préfets – sont les premières de la liste<sup>29</sup>. On trouve ainsi à l'Institut Charles-de-Gaulle 4 témoignages d'anciens préfets ou de sous-préfets : Yvon Bourges (1921, +, sous-préfet puis membre de l'administration coloniale), Edgar Pisani (1918, +), Olivier Guichard (1920, +), Olivier Stirn (1936). On notera que tous sont des hommes politiques et des anciens ministres des gouvernements du général de Gaulle,

**28.** Archives nationales, corpus 1997-1998, cote 20090251 ; corpus 2004-2005, cote 20060251 ; corpus 2006-2013, versements partiels sous la cote 20090414 (Abadie, Chevance, Corbon, Denieul, Diefenbacher, Graeve, Juillet, Lenoir, Maiffait, Masson, Mestre, Moreau, Pandraud, Voche). Les autres témoignages sont pour l'instant conservés à la Mission des archives nationales du ministère de l'Intérieur.

**29.** L'Institut François-Mitterrand conserve également des témoignages oraux de hauts fonctionnaires, mais son champ d'étude se situe en dehors de la période dite de « modernisation ». Nous n'avons pas d'information sur les témoignages oraux conservés dans les archives de l'Institut Pierre-Mendès-France aujourd'hui déposées aux Archives nationales, cotes : I15A/J1-I15A/J817. Mais le directeur de cabinet adjoint de Pierre Mendès France en 1954 était le préfet Jacques Juillet.

Pompidou ou Giscard, et qu'ils n'ont parfois conservé qu'un lien ténu avec la fonction préfectorale.

L'Institut Georges-Pompidou possède la collection de récits de préfets la plus importante (18)<sup>30</sup> : 13 témoignages oraux de préfets et 5 témoignages d'hommes politiques ayant commencé leur carrière dans la préfectorale<sup>31</sup> :

- Michel Aurillac (1928, +), conseiller technique de G. Pompidou de 1963 à 1965 (réforme de 1964), détaché en qualité de préfet de l'Indre en 1965<sup>32</sup> ;
- Claudius Brosse (1931, +), sous-préfet en Algérie en 1960, chargé de mission au cabinet de G. Pompidou en 1962, nommé préfet de la Lozère en 1968 ;
- Gilbert Carrère (1925, +), chargé de mission en 1967 à la présidence de la République, nommé préfet des Pyrénées-Orientales en 1970 ;
- Laurent Clément (1921, +), cabinets ministériels et sous-préfet sous la IV<sup>e</sup> République, chef de cabinet de préfet ou directeur de cabinet de 1955 à 1960, nommé préfet du Cantal en 1972 ;
- Jacques Corbon (1929, +), sous-préfet à Alger en 1958, nommé préfet du Cantal en 1967 ;
- Michel Denieul (1926 +), sous-préfet et chef du cabinet du préfet des Basses-Pyrénées en 1957, conseiller technique au cabinet de R. Frey en 1957, nommé préfet du Lot en 1971 ;
- Maurice Doublet (1914, +), en 1958 préfet dans le Tarn, préfet de la Seine de 1967 à 1968, puis préfet de Paris en 1968 ;
- Jean Duport (+), sous-préfet de Barcelonnette en 1956, chargé de mission de 1962 à 1963 au cabinet de G. Pompidou, puis conseiller d'État ;
- Paul Masson (1920, +), cabinets des ministres de l'Outre-mer sous la IV<sup>e</sup> République, préfet du Lot en 1967 ;
- Jacques Patault (1924, +), cabinets ministériels sous la IV<sup>e</sup> République, cabinet Frey en 1960, cabinet de G. Pompidou en 1962, préfet de la Drôme en 1968, puis TPG ;
- Jacques Perrilliat (1932, +), sous-préfet d'Ancenis en 1960, carrière dans les cabinets, nommé préfet en 1973 (directeur de cabinet du préfet de Paris) ;
- Olivier Philip (1925, +), sous-préfet en 1951 et directeur de cabinet du préfet de Guadeloupe, carrière dans les cabinets ministériels, préfet de la Nièvre de 1964 à 1966 puis cabinet de G. Pompidou ;
- Lucien Vochel (1919, +), carrière de sous-préfet dans les années 1950, nommé préfet de la Mayenne en 1964

**30.** Voir le site de la Fondation Georges-Pompidou <https://www.georges-pompidou.org/>

**31.** Nous remercions l'Institut Georges-Pompidou de nous avoir aimablement communiqué ces informations.

**32.** Michel Aurillac sera ministre de la Coopération dans le gouvernement Chirac de 1986-1988, mais sous le général de Gaulle et Pompidou, il mène une carrière de haut fonctionnaire.

À ces 13 hauts fonctionnaires, il faut ajouter 5 préfets hommes politiques : Yvon Bourges (1921, +); Edgar Pisani (1918, +), nommé préfet en 1946 : Raimond Triboulet (1906, +), sous-préfet des régions libérées à la Libération; Olivier Guichard (1920, +), préfet en 1958, et Pierre Sudreau, nommé préfet en 1951 dans le Loir-et-Cher. Soit un total de 18 témoins.

On peut ajouter pour faire bonne mesure deux témoignages oraux de préfets retrouvés aux Archives nationales, celui de Michel Aurillac et celui de Pierre Lefranc (1922, +), résistant et gaulliste de la première heure, préfet à partir de 1963.

### *Les archives orales des autres ministères*

Les fonds d'archives orales des autres ministères sont plus modestes mais présentent des caractéristiques communes avec les archives du corps préfectoral : mêmes générations de préfets et même période de constitution des corpus oraux.

Le ministère des Finances possède 5 récits de carrière de préfets, hétérogènes et minoritaires par rapport à son fonds de 350 hauts fonctionnaires financiers. Ils sont nés eux aussi dans les années 1910 et 1920 : Désiré Arnaud (1910, Cour des comptes, +), Paul Bouteiller (1921, TPG, +), Paul Delouvrier (1914, inspecteur général des finances, +), Jean Hély (1927, TPG, +) et Yvette Chassagne (1922, +), la seule femme de ce corpus préfectoral et la première femme préfet<sup>33</sup>.

Le comité d'histoire du ministère de la Culture possède 6 récits de préfets, grâce à un programme d'entretiens mené par Eric Lengereau dans le cadre de ses travaux sur les directeurs de l'architecture<sup>34</sup>, répartis entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Équipement : Michel Denieul (1926, +); Jean-Pierre Duport (1942); Francis Dollfus (1940, +); René Paire (1906, +), Edgar Pisani et Pierre Sudreau déjà cités (+).

Le comité d'histoire du ministère de l'Équipement conserve de son côté 7 récits de préfets : Gilbert Carrère (1925, +), René Rossi (1929), Jean-Pierre Duport (1942)<sup>35</sup>, H. Pinon (1947), Laurent Théry (1949), Christian Leyrit (1949), Pierre-René Lemas (1951), nettement plus jeunes, auxquels il faut ajouter les 3 récits de préfets du programme d'histoire des Villes nouvelles (sous la direction

**33.** Sous-directrice à la direction des assurances au ministère des Finances où elle a accompli la première partie de sa carrière, elle est nommée conseiller-maître à la Cour des comptes en 1979 par le Président Valéry Giscard d'Estaing et préfet en 1981 par le Président François Mitterrand.

**34.** Eric Lengereau, *L'État et l'architecture, 1958-1981 : une politique publique?*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2001 et *Architecture, urbanisme et pratiques de l'État, 1960-2010*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2017.

**35.** Voir son témoignage écrit, «Manager des territoires» <https://www.cairn.info/revue-le-journal-de-l-ecole-de-paris-du-management-2005-4-page-15.htm>

de Jean-Eudes Roullier et de Sabine Effosse<sup>36</sup>) : P. Delouvrier (+), M. Aurillac et G. Carrère (+), déjà nommés précédemment.

Le service d'histoire de l'Éducation nationale possède trois témoignages de préfets : ceux d'Olivier Guichard, Olivier Philip et Olivier Stirn, tandis que le comité d'histoire du ministère de la Jeunesse et des Sports en a recueilli au moins deux : ceux d'Olivier Philip et Lucien Lanier, interviewés pour le colloque sur Maurice Herzog<sup>37</sup>.

Le ministère des Affaires étrangères conserve deux récits de préfets en poste dans la zone française d'occupation en Allemagne : Maurice Grimaud et Pierre Bolotte.

Enfin, les archives orales des Armées, conservées par le service historique de la Défense, sont de manière inattendue, parmi les plus riches, puisqu'elles possèdent 16 récits de préfets (1954-1974), grâce à la présence d'un petit groupe de préfets maritimes. L'enquête menée par Hervé Lemoine porte sur la guerre d'Algérie et sur l'administration civile et militaire pendant « les événements ». Nous reproduisons ci-dessous la liste des préfets interviewés avec leurs indications de cotes et de pages dans les inventaires analytiques du SHD, qui sont très détaillés<sup>38</sup>.

- AI 8Z 549 Lieutenant-colonel Robert Hirsch (fonds Armée de l'air, tome 4, p. 318-320), préfet de la Seine-Maritime en 1954.
- GR 3 K 5 Préfet Jean Vaujour (fonds Armée de terre, tome 1, p. 46-55 ; Armée de terre, tome III, p. 9-11).
- GR 4 K 9 Jean Vaujour (Fonds Raphaëlle Branche, p. 13-15).
- GR 3 K 45 Préfet Jean Bozzi (fonds Armée de terre, tome II, p. 348-), préfet de Mostaganem après une carrière dans plusieurs sous-préfectures.
- GR 3 K 46 Ministre Pierre Sudreau (Armée de terre, tome 2, p. 353-355), préfet de Loir-et-Cher (1951-1955) 3 K 49.
- GR 3 K 49 Préfet Pierre Bolotte (Armée de Terre, tome II, p. 365-385), préfet de la Guadeloupe (1965-1967) puis de Seine-et-Marne (1969-1974), plusieurs expériences en préfectures.
- GR 3 K 63 Michel Aurillac (Armée de terre, tome 3, p. 81-82), préfet de l'Indre (1965-1969) et de l'Essonne (1969-1973) (mais aucune allusion à sa carrière).
- GR 3 K 68 Préfet Guy Fougier (Armée de terre, tome 3, p. 91-92), expérience dans plusieurs sous-préfectures.

<sup>36</sup>. Sur le programme d'histoire des Villes nouvelles, voir le site du ministère de l'Équipement <http://www.archives-orales.developpement-durable.gouv.fr/document.html?id=Entretien-0002069>

<sup>37</sup>. Florence Descamps, « Une administration au quotidien. Le cercle rapproché des collaborateurs du ministre. Quelques réflexions sur les apports de la source orale », in *Maurice Herzog, Un septennat pour une politique « Jeunesse et Sports » 27 septembre 1958-8 janvier 1966*, Comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports, Paris, La Documentation française, 2013, p. 93-113.

<sup>38</sup>. Nous remercions le commandant Romain Choron, responsable de la cellule Histoire orale du service historique de la Défense, de nous avoir transmis cette liste très précise.

- MV 30 GG9 Amiral Maurice Amman (Marine, sous-série GG9, tome 2, p. 46-58), préfet maritime de la 1<sup>re</sup> région (juin 1959-octobre 1960) et de la 2<sup>e</sup> région (décembre 1961-septembre 1965).
- MV 33 GG9 VAE Stanislas Mouton (Marine, sous-série GG9, tome 2, p. 68-78) adjoint au préfet maritime de la deuxième région maritime (1969-1970).
- MV 78 GG9 VAE Yves Bourdais (Marine, tome 2, p. 227-237), préfet maritime de la 3<sup>e</sup> région (octobre 1974).
- GR 3 K 74 Préfet Claude Silberzahn (Interarmées, tome 2, p. 24).
- GR 3 K 86 Préfet Rémy Pautrat (Interarmées, tome 2, p. 33).
- DE 2011 TO 28 Préfet Hubert Blanc (Interarmées, tome 2, p. 368) directeur de cabinet du préfet de la Sarthe (1961-1965).
- DE 2009 PB 145 Claude Guizard, directeur de l'ONAC (Fonds Gérard Marinier, entretien réalisé en mars 1997).
- DE 2009 PB 223 Georges Peyronne Préfet de la région Bourgogne (Fonds Gérard Marinier, entretien réalisé en octobre 1992).

#### *Corpus de chercheurs déposés et accessibles*

Enfin, il faut penser aux corpus d'entretiens réalisés par les chercheurs des différentes sciences humaines et sociales dans les années 1960 ou 1970. Nous ne saurions être exhaustifs sur ce sujet, faute d'information et de recensement de ces travaux. Pour ne donner qu'un ou deux exemples, l'un des corpus les plus notoires est sans doute celui de Catherine Grémion dans le cadre de sa thèse et de ses travaux au Centre de sociologie des organisations de Michel Crozier, dans les années 1970. Elle a ainsi interviewé 13 préfets ayant pris part à la préparation de la réforme régionale de 1964<sup>39</sup> : Michel Aurillac (1928), Jean Aubert (1913, +), Jean Brenas (1925, +), Camille Cabana (1930, +), Pierre Chaussade (1913, +), Maurice Doublet (1914, +), Pierre Doueil (1914, +), Raymond Deugnier (1911, +), Jean Chapel (1910, +), Pierre Bolotte (1921, +), Désiré Arnaud (1910, +), Jacques Bonis-Charanle (1911, +), Pierre Epaud (1917). Les témoignages (non biographiques) ont été transcrits et les transcriptions ont été déposées dans les archives du CNRS. On peut imaginer qu'il en est de même pour d'autres chercheurs du CSO ayant travaillé sur le pouvoir départemental et régional (Pierre Grémion<sup>40</sup> ou Jean-Pierre Worms<sup>41</sup>).

**39.** Catherine Grémion, *Profession : décideurs. Pouvoir des hauts fonctionnaires et réforme de l'État*, Paris, Gauthier-Villars, 1979.

**40.** Pierre Grémion, *Le Pouvoir périphérique*, Paris, Le Seuil, 1976.

**41.** Jean-Pierre Worms, « Le Préfet et ses notables », in *Sociologie du travail* (3), 1966; *Une préfecture comme organisation*. Rapport de recherche, CSO, Copédith, 1968; « L'État et les collectivités locales » in *Esprit*, janvier 1970. Numéro spécial sur l'administration, en collaboration avec Pierre Grémion; « La redécouverte du politique » in *Où va l'administration française?*, ouvrage collectif sous la direction de Michel Crozier, éd. de l'Organisation, Paris, 1974.

Autre enquête très connue, mais moins riche en préfets, celle d'Odile Rudelle à la FNSP qui lance entre 1977 et 1984 une grande enquête historique sur la crise de 1958<sup>42</sup> : 32 témoins, civils ou militaires, sont interrogés, dont 3 préfets : Roger Léonard (1898, +, le doyen des préfets interviewés), Jean Lenoir (1918, +), Jean Morin (1916, +). Ces entretiens transcrits sont accessibles à la FNSP.

D'autres fonds de chercheurs existent certainement (voir les travaux de Patrick Le Lidec sur les préfets) et pourraient un jour rejoindre tel ou tel centre patrimonial.

### **Survivance des contenus et des apports de ces différents corpus oraux**

#### *Remarques générales*

Quelles remarques générales pouvons-nous faire à propos de ces premières investigations ? Nous disposons d'une centaine de témoignages de préfets, issus des enquêtes orales de l'Association du corps préfectoral et d'autres fonds d'archives orales parisiens (peut-être en existe-t-il également dans les archives départementales où sont menées également des campagnes thématiques ou prosopographiques locales, comme celles de Maine-et-Loire ou du Val-de-Marne où a été menée un temps une campagne thématique sur la création des départements de la région parisienne). Il s'agit d'un corpus très important, constitué 20 à 30 ans après les événements, par plusieurs institutions, selon des inspirations scientifiques différentes, mais dans la même période : les années 1990 et 2000 (à l'exception des entretiens du CSO, quasi contemporains de leur objet). Ces corpus font apparaître les divers milieux administratifs, militaires et politiques dans lesquels les préfets ont évolué. Au-delà de cette (apparente) diversité, ce corpus est relativement homogène, car les témoignages émanent de préfets appartenant à deux générations, ceux nés dans les années 1910 et ceux nés dans les années 1920 et ils portent sur une même période : le second après-guerre et plus particulièrement les Quinze Glorieuses. Souvent perçus comme purement individuels et qualitatifs, ils sont ici ordonnables en série et pourraient faire l'objet d'analyses quantitatives ou de traitements automatiques du langage (ce qui suppose des transcriptions). L'amplitude des témoignages permet de couvrir la IV<sup>e</sup> République (les débuts de carrière), la séquence algérienne, la V<sup>e</sup> République gaullienne et pompidolienne et de défricher les années Giscard, ce qui n'était pas attendu. Les années Mitterrand sont également abordées et demanderaient à être complétées systématiquement et de façon prioritaire (la décentralisation, les alternances et les expériences de cohabitation des années 1980 et 1990, la désindustrialisation, la question de l'immigration, les réformes de la carte administrative ? etc.).

---

42. Odile Rudelle, *Mai 58, De Gaulle et la République*, Paris, Plon, Espoir, 1988.



Lorsqu'on examine attentivement la liste des préfets interviewés, la présence de *doublons* saute aux yeux. Loin d'y voir des redondances inutiles, cette répétition permet d'envisager, à travers ces différents corpus oraux institutionnels, un travail d'analyse comparée des variations ou au contraire des récurrences de la mémoire et du discours, dans le temps (des années 1970 aux années 2010), dans l'espace politico-administratif public, selon les institutions productrices, selon les objets de recherche, selon les disciplines des SHS, selon les méthodes d'entretien, selon les intervieweurs et selon les exploitations envisagées (immédiates ou différées). Il y a là un cas d'école. C'est à ma connaissance un des rares corps où cela soit possible. Des analyses transversales fines permettraient d'isoler différents facteurs institutionnels et contextuels, de documenter les effets d'environnement d'enquête et d'avancer sur la compréhension du concept de « régime de mémorialité » et sur son application à une échelle institutionnelle plus réduite que la mémoire nationale<sup>43</sup>. Cela permettrait aussi d'avancer sur la question de l'esprit de corps, sur l'effet de génération (ou non), sur l'existence d'une mémoire collective (ou non), sur l'articulation entre mémoires individuelles, mémoires de groupes et mémoire de corps. etc.

Par ailleurs, nous observons des effets de « loupe » : certaines personnalités ont été interviewées plusieurs fois, et pas seulement les préfets ministres (Bourges, Guichard, Pisani, Aurillac, Stirn, Sudreau). Ainsi, O. Philip, G. Carrère et M. Aurillac ont été interviewés 4 fois chacun ; Bolotte, Denieul, Doublet 3 fois ; Arnaud, Bouteiller, Delouvrier, Corbon, Duport, Grimaud, Lanier, Lenoir, Morin, Perrilliat, Vochel, Vaujour 2 fois ; etc. Plusieurs facteurs expliquent ces redondances : 1. Une focale concentrée sur les cabinets ministériels et la haute administration gaullienne et pompidolienne ; 2. Certains préfets appartiennent à plusieurs secteurs : corps préfectoral, TPG, Occupation en Allemagne, Algérie, cabinets Pompidou, architecture ou enseignement, etc. ; 3. On observe le poids des anciens dirigeants de l'Association du corps préfectoral. *A contrario*, de façon intéressante, les témoignages oraux du corps préfectoral au ministère de l'Intérieur présentent une plus grande diversité de profils de préfets, peut-être moins « centraux », moins « politiques » et moins parisiens. Plus généralement, il y a un effet d'emphase sur les « grands » préfets – préfets de région, préfets directeurs d'administration centrale, préfets en cabinet, préfets ministres, préfet de police – effet que l'on peut expliquer par le mode de sélection des préfets à interviewer (l'Association du corps préfectoral, les fondations politiques, le SHAAT et la guerre d'Algérie). On observe ainsi une surreprésentation des « imposants » et une sous-représentation des profils plus modestes ou plus

43. F. Descamps, « Témoignages, histoire et mémoire : la fécondité du concept de régime de mémorialité », *op. cit.*, et *Archiver la mémoire, op. cit.*, 2019.

ordinaires<sup>44</sup>. Bref un effet élitaire. Enfin, il y a un net effet de dramaturgie, avec une focalisation des entretiens sur les crises politiques : la Libération, l'Algérie, la crise de mai 1958, Mai 1968 ou l'alternance de 1981. L'approche ethnographique et sociologique (l'entrée dans le corps, les métiers du préfet) pourrait sembler secondaire, mais elle n'est pas négligeable dans les témoignages de l'Association du corps préfectoral.

Mais venons-en au sujet de la « modernisation » : qu'en disent ou que nous apprennent les récits des préfets sur cette « modernisation » ?

#### *Les corpus de l'Association du corps préfectoral et « la modernisation »*

Pour la suite de l'exposé, nous nous concentrerons sur les 40 récits de préfets collectés par l'Association du corps préfectoral, mais il va de soi que les autres corpus thématiques devraient être visités et analysés. D'un point de vue de la méthode, nous avouons bien volontiers que nous n'avons pas réécouté intégralement les 40 témoignages, soit plus de 350 heures d'enregistrement ; les réflexions que nous allons vous présenter sont donc fondées d'une part sur les notes prises lors de nos propres écoutes au cours des successives enquêtes de 1998, 2005 et 2008, sur le rapport d'enquête 1998 et sur les fiches analytiques détaillées des 40 entretiens des trois corpus, ce qui représente plus de 400 pages de résumés analytiques. Le travail de réécoute systématique, de retranscription et de sélection des extraits reste donc à faire.

Il faut en premier lieu faire un premier constat : le terme « modernisation » n'apparaît pas très souvent dans les résumés analytiques et lorsqu'il apparaît, c'est plutôt chez les préfets des années 1920 (Paolini, Bussière, Chevance, Corbon, Denieul, Mailfait, Masson, Pandraud, Pelissier, etc.), ce qui n'est pas très étonnant en soi, puisque les préfets des années 1920 ont 40 ans dans les années 1960, décennie qui pourraient être considérée comme un sommet de la modernisation. Donc, deux hypothèses : soit le préfet-témoin n'a pas prononcé le mot ; soit l'enquêteur n'a pas utilisé ce mot dans sa fiche analytique pour désigner ou résumer ce qu'a dit le préfet. On le sait, la modernisation n'était pas l'axe initial des interviews, donc, les informations relevées dans la fiche chronothématique sont nécessairement indirectes et de type indiciel (cf. le paradigme

44. Hélène Chamboredon, Fabienne Pavis, Muriel Surdez, Laurent, Willemez Laurent, « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n° 16, 1994, « Territoires urbains contestés », sous la direction de Michel Offerlé, p. 114-132; Didier Demazière, « L'entretien de recherche et ses conditions de réalisation. Variété des sujets enquêtés et des objets de l'enquête », *Sur le journalisme*, Université libre de Bruxelles, 2012, n° 1, p. 30-39, hal-01024516, consultable sur <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01024516/document>; Sylvain Laurens, « "Pourquoi" et "comment" poser les questions qui fâchent ?. Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des "imposants" », *Genèses*, n° 4, 2007, p. 112-127; Gilles Pinson, et Valérie Sala Pala, « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? », *Revue française de science politique*, n° 5, 2007, p. 555-597.

des archives orales). D'autre part, les résumés analytiques peuvent faire écran et ne pas faire ressortir certaines thématiques, d'autant qu'aucune consigne stricte de thésaurus n'était imposée aux « indexeurs » des enregistrements. Il n'y a donc pas d'autre solution que d'aller écouter. Mais n'est-ce pas l'objectif de cette communication : faire en sorte que ces récits de carrière soient écoutés et exploités. Enfin, on remarque que le terme « modernisation » surgit également pour désigner les changements des années 1980... Là encore, est-ce le témoin qui parle ou l'analyste ?

Après cette entrée en matière toute de prétériton et de prudence, que pouvons-nous nous risquer à dire sur les contenus ?

#### *Quelques pistes d'analyse sur la « modernisation » : figures de préfets*

À partir des résumés analytiques, nous avons identifié quatre axes majeurs de la « modernisation », pour la période 1954-1974, quatre axes auxquels correspondent quatre grands types de préfets, que nous nous proposons de tenter de qualifier. Cette typologie n'exclut pas le fait que certains préfets puissent appartenir à plusieurs catégories.

Premier axe de modernisation, la modernisation de l'administration (recrutement, organisation, structures, statut, tâches et outils), autrement dit, la réforme administrative, à quatre niveaux, soit à l'échelle du corps préfectoral lui-même, soit à l'échelle des services que le préfet a dirigés, soit à l'échelle du ministère de l'Intérieur, soit à l'échelle du territoire (la réforme des CODER, la réforme de 1964, la réforme de 1972, la décentralisation de 1982). De façon surprenante, les préfets de notre corpus ne sont pas si nombreux que cela à s'intéresser à la réforme administrative, alors que la lecture de la revue *Administration* nous avait suggéré le contraire. Notamment à la réforme de 1964, qui a concentré l'attention de Catherine Grémion et qui n'est pas aussi souvent évoquée qu'on l'attendait. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées à cette relative discrétion : les acteurs de la réforme de 1964, interrogés par C. Grémion, sont légèrement plus âgés que ceux de notre corpus et au début des années 1960, ils sont positionnés dans les cabinets du pouvoir exécutif ou à la tête de préfectures, ce qui n'est pas forcément le cas des interviewés des années 1990 et 2000, non encore tous parvenus à des postes d'autorité et non associés à la préparation de la réforme. D'autre part, dans les corpus de l'Association du corps préfectoral, il y a un nombre important de préfets de région des années 1970 ou 1980, ce qui fait d'eux des « bénéficiaires » de la réforme régionale, sans qu'ils aient été nécessairement informés ni associés aux péripéties de la réforme dans la première partie des années 1960 ; autrement dit, pour eux, c'est un acquis. Enfin, *a posteriori*, trente ans après, la réforme de 1964 peut leur apparaître dans la continuité des réformes de Vichy et des IGAME et avoir été gommée par celles qui ont suivi, notamment celle de 1982. Ceux qui parlent de la réforme de 1964 sont des préfets de région qui ont pu

avoir des difficultés avec les préfets départementaux ou, au contraire, des préfets départementaux qui ont eu maille à partir avec leur préfet de région. Enfin, l'auteur de la fiche a pu passer à côté de cette réforme, ne pas relancer ou tout simplement ne pas la mentionner spécifiquement dans la fiche. Quoi qu'il en soit, nous avons distingué cette figure de préfet sous l'appellation suivante : le *préfet expert de la réforme administrative*. De ce type de figure relèvent des préfets comme Bouteiller ou Corbon, mais aussi Aourousseau, Coury, Doublet, Juillet, Morice, Taulelle, Denieul, Perrilliat, Pandraud ou Vocheil. Il n'est pas étonnant de retrouver parmi eux des responsables de l'Association du corps préfectoral.

Le deuxième champ de la « modernisation » est celui de la modernisation rurale. Il n'est pas forcément très représenté dans notre corpus (Morice, Philip, Bussière, Abadie, Corbon), car comme nous l'avons dit plus haut, les préfets « centraux » parisiens ou urbains sont surreprésentés, mais il est néanmoins présent, ne serait-ce que par fait que les préfets ont pu passer par des postes ruraux dans la première partie de leur carrière. Parmi eux, on peut distinguer des nuances. Certains campent une figure du *préfet rural* (Pélissier, Bussière, Juillet), avec un intérêt pour la réforme agraire ou agricole type remembrement dans les années 1950 ou pour l'aménagement des territoires ruraux (routes, désenclavement, villages, modernisation de l'agriculture, etc.). Un second sous-groupe, plus nombreux, met en avant la problématique du développement, depuis l'ENFOM et les pays africains sous la IV<sup>e</sup> République jusqu'aux DOM-TOM des années 1970 et 1980 (Réunion, Guyane, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie), en passant par l'Algérie (Abadie, Aourousseau, Bouteiller, Carrère, Charbonniaud, Clauzel, Diefenbacher, Gérard, Mestre, Pelissier, Juillet, Vocheil). Cette figure de préfet est très prégnante, notamment dans la séquence algérienne ; nous l'avons nommée le *préfet-développeur*.

La troisième voie de modernisation est la modernisation urbaine, celle des grandes villes et surtout celle de la région parisienne (création des départements de la région parisienne), de l'Île-de-France et des villes nouvelles (construction, transports public, réseau routier et autoroutier, logements, quartiers, voies sur berge à Paris, périphérique, aéroports). Elle donne lieu à une génération de préfets urbanistes, qui œuvre dans les années 1960 et 1970 (Diebolt, Doublet, Lanier, Perrilliat, Philip, Taulelle, Vié, mais aussi Delouvrier, Corbon ou Dupont). Cet axe thématique s'illustre par la figure du *préfet bâtisseur* dont le profil le plus emblématique est peut-être celui de Lucien Lanier

Enfin, transversalement aux villes et aux campagnes, on trouve l'aménagement du territoire et les grands équipements, depuis la création des stations de ski (Tignes et Courchevel, Le Lioran), la Mission Racine du littoral languedocien, la DATAR, mais aussi les équipements sportifs et des piscines, la construction des ponts et des tunnels transfrontaliers, la création des parcs régionaux, jusqu'à la reconversion industrielle et la gestion des banlieues. Ils sont très nombreux,

présents dans les deux générations des années 1910 et 1920, et ils débordent largement sur les années 1980 : Abadie, Arousseau, Bussière, Clauzel, Corbon, Diebolt, Doublet, Grasset, Jacquet, Juillet, Lanier, Masson, Mestre, Morice, Moreau, Paolini, Pellissier, Perrilliat, Philip, Taullèle, Vié, Vochel ; etc. Cette figure est celle du *préfet manager du territoire* pour reprendre le terme de J.-P. Duport<sup>45</sup>, qui se décline en préfet aménageur, entrepreneur, bâtisseur puis évolue vers le gestionnaire de crise à partir des années 1980 (déindustrialisation, politique de la ville et des quartiers, banlieues, immigration, terrorisme).

La majorité des témoins évoquent dans leur récit de carrière ces sujets, ce qui n'exclut pas une grande hétérogénéité qualitative dans les récits. Nous avons été, dans un premier temps, tentée d'attribuer essentiellement à l'économie et à la préoccupation économique le brevet de « modernisation », ce qui était un parti pris discutable et restrictif. Il se trouve que cette préoccupation économique dans les souvenirs et les discours des préfets s'avère qualitativement plus faible et plus hétérogène que prévu ; on remarque aussi que cette préoccupation s'accroît avec le rajeunissement des préfets. Cela peut s'expliquer pour les plus âgés par le poids de la formation littéraire et juridique, bien mise en valeur dans les récits biographiques (plusieurs déçus de Normale Sup, accent mis sur la littérature et l'histoire). Pour ceux-là, la préoccupation économique n'arrive que tardivement dans leur carrière, dans les années 1960. Pour la génération des années 1920, l'économie n'est pas tellement plus présente dans leur formation initiale (Science Po, ENA, droit), mais elle s'impose dès leurs premiers postes dans la première moitié des années 1960 et devient un horizon indépassable dans les années 1970 et 1980, sans pour autant se muer en expertise ou en savoirs économiques. À cet égard, lorsqu'on observe les carrières des préfets des années 1920, on est bien obligé de constater que la rapidité de la succession des postes (des carrières TGV, hachées, des postes interrompus, des alternances villes-campagnes très heurtées) ne peut permettre la construction d'une expertise économique approfondie ni la mise en œuvre d'une action structurelle de longue durée. En revanche, cette mobilité incessante mobilise d'autres attributs, d'autres qualités, d'autres compétences : le pragmatisme du préfet, ses qualités d'adaptation, ses capacités de résolution des problèmes, qui se traduisent dans le discours par une mystique de l'action : la solution est dans l'action, mais le bonheur est aussi dans l'action<sup>46</sup>. Quoiqu'il en soit, les préfets des années 1910 et 1920 restent des généralistes tout-terrain.

45. Jean-Pierre Duport, « Manager des territoires », consultable en ligne <https://www.cairn.info/revue-le-journal-de-l-ecole-de-paris-du-management-2005-4-page-15.htm>

46. D'autres corps de l'administration française exaltent, dans la même période, ce même bonheur de « faire » : Marie-Ange Rauch, *Le Bonheur d'entreprendre, Les administrateurs de la France d'outre-mer et la création du ministère des Affaires culturelles*, Paris, Comité d'histoire du ministère de la Culture, La Documentation française, 2010.



L'effet d'emphase sur le préfet *aménageur*, *bâtitteur* ou *manager du territoire* mérite lui aussi d'être questionné et évalué. Les témoignages oraux montrent que ces préfets modernisateurs ne sont pas homogènes : ils le sont plus ou moins, selon les territoires qu'ils ont administrés (campagnes/villes, côtes/montagne, banlieues, etc.), selon leur proximité d'avec le pouvoir politique central ou avec les élus, selon leur déroulement de carrière (la part de hasard et de l'aléa)... En réalité, les préfets de notre corpus oscillent d'un profil à l'autre et endossent tels ou tels habits selon les territoires qui leur sont confiés. De sorte qu'il faudrait parfois parler de *préfet multicarte*. Un exemple de ce type de préfet pourrait être Jean-Claude Arousseau, de la campagne à l'outre-mer, de la banlieue de Seine-Saint-Denis au Nord – Pas-de-Calais, mais il y en a bien d'autres (G. Abadie, C. Bussière, J. Chevance, J. Corbon, P. Masson, etc.). En définitive, dans les discours, le modèle du préfet *manager des territoires* n'absorbe-t-il pas, dans la période envisagée, toutes les figures du préfet ? N'y a-t-il pas là la coconstruction d'une mythologie historique, co-entretenu par les témoins eux-mêmes, par l'institution qui y trouve son intérêt, notamment en termes d'image, de pouvoir, de prestige et d'attraction du corps préfectoral au sein des compétitions bureaucratique et administratives auxquelles se livrent les corps de l'État pour incarner l'action publique, et au final par les chercheurs eux-mêmes reproduisant les postures de leurs « interviewés » ? Autrement dit, cette figure du préfet *manager des territoires* ne s'est-elle pas vue hissée en figure dominante pour les besoins du récit national des Trente Glorieuses et, de façon programmatique, pour la projection du corps préfectoral dans un futur qui ne se laisse pas aisément saisir ? Enfin, ne peut-on émettre l'hypothèse que la mobilisation de cette figure économique du préfet *aménageur* et *bâtitteur* dans les années 1990 et 2000 vient doubler, comme le verso d'une même médaille, la figure républicaine et politique de Jean Moulin, préfet résistant et martyr. Comme si ces deux profils héroïques, antidotes symboliques, avaient pour mission d'effacer – de conjurer – la funeste image laissée par Maurice Papon ?

Pourtant, d'autres figures historiques du préfet se maintiennent dans notre corpus, en apparence héritées du passé, mais extrêmement robustes et bien présentes dans les récits de carrière, sans doute elles aussi travaillées par le changement et la transformation, et qui mobilisent d'autres références, d'autres savoirs et savoir-faire, d'autres compétences. C'est repérable dans les corpus de l'Association du corps préfectoral, mais on peut penser que ces modèles alternatifs seraient également présents dans les récits du service historique de la Défense ou dans ceux de l'Institut Georges-Pompidou. Il faut insister sur l'omniprésence dans les témoignages des préfets du politique – local ou central –, sur l'omniprésence du pouvoir politique (subi le plus souvent, parfois choisi), sur l'omniprésence de la vie partisane, des scansions électorales et de l'aléa politique<sup>47</sup>. Est-ce un biais du

47. Cela est cohérent avec la moindre préoccupation économique dont nous avons parlé plus haut.



choix des témoins ? Un biais du questionnaire et de la méthode de l'entretien ? Ou est-ce la réalité du métier et de l'environnement d'un préfet ? Quoi qu'il en soit, on peut distinguer au moins deux modèles alternatifs ou parallèles, bien visibles pour les dernières années de la IV<sup>e</sup> République, mais aussi pour les années 1960 et 1970.

Le premier modèle est celui du *préfet notabiliaire* à la tête d'un mini-gouvernement local, à très forte insertion locale, tuteur et conseiller des collectivités locales, représentant de l'État en majesté, surveillant de la vie politique locale (depuis les élus jusqu'aux communes), organisateur des élections, observateur-informateur-contrôleur politique de la population et de l'opinion publique, mais aussi cogestionnaire du territoire avec les élus, surtout en milieu rural (profond Sud-Ouest, Midi-Pyrénéen, Limousin et Centre-Auvergne, Lot, Corrèze, etc.). Ce modèle est bien représenté dans notre corpus, surtout chez les plus âgés, mais pas seulement (Coury, Stirn, Charbonniaud, Bussière, Paolini, Abadie, Juillet, Mailfait, Masson, Mestre, etc.).

Le second modèle, minoritaire mais fermement campé – les récits des préfets des services des armées et de l'Institut Georges-Pompidou lui donneraient sans doute plus d'épaisseur –, est celui du *préfet policier*, spécialiste du maintien de l'ordre, de la sécurité intérieure, de la police, de la sûreté nationale et du renseignement, souvent marqué par une expérience ou une référence algérienne, mais pas seulement, puisque les plus jeunes les rejoignent dans la lutte contre le grand banditisme, le contrôle des banlieues ou la lutte contre le terrorisme (Paolini, Morice, Grasset, Grimaud, Charbonniaud, Bussière, Abadie, Diefenbacher, Juillet, Masson, Pandraud, etc.). Ces préfets-là ne seraient-ils pas eux aussi des « modernisateurs » ? Cette question exigerait une analyse plus fine de leurs discours et surtout une nouvelle réflexion sur la définition et le contenu de la notion de la « modernisation ».

Pour conclure enfin sur cette question de la « modernisation » dans les archives orales, il nous semble que les témoignages oraux nous renseignent également, non seulement sur les « domaines » de la modernisation ou sur les acteurs de la modernisation, mais aussi sur les temporalités de cette modernisation et de sa réception. Est-elle chronologiquement homogène sur l'ensemble du territoire ? Est-elle dans ses contenus ? Comment et par quels instruments s'étend-elle ? N'est-elle pas venue plus tard que ce qui est habituellement avancé ? Ici, dans les récits de carrière des préfets (Carrère, Grimaud, Abadie, Aurousseau, Bussière, Corbon, Chevance, Denieul, Mailfait, Masson, Mestre, Vochel, etc.), la « modernisation », ou plus exactement les modernisations semblent s'étirer jusqu'au seuil des années 1980, et plus que 1964, 1969 ou 1972, n'est-ce pas la date de 1982 et de la décentralisation qui constituerait la date-pivot à partir de laquelle les préfets changeraient de temps et de régime ?

